

## DEPLACEMENT

Enquête sur les déplacements au sein de la commune : la municipalité aimerait connaître les besoins provenant des habitants de la commune.

Avez-vous des difficultés pour faire vos courses à Chizé ou pour vous rendre chez le médecin, à la pharmacie ?

Nous aimerions savoir s'il est utile d'organiser un transport régulier entre différents points de la commune. Pour cela vos réponses seront indispensables.

Parmi nous certaines personnes ont peut-être des difficultés de déplacements. Il est probablement possible d'améliorer ce point ensemble.

Merci d'exprimer vos besoins en mairie, par courrier, courriel ou directement auprès des élus municipaux.

Le Maire, Daniel Barré

## AIDE ADMINISTRATIVE

Le secrétariat de mairie pourra, à partir de janvier 2019, vous apporter de l'aide pour remplir vos formalités administratives en ligne. Les rendez-vous seront accordés le mercredi matin.

Le Maire, Daniel Barré



**LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 17 JANVIER AU 16 FÉVRIER 2019**  
**SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTILE À TOUS**  
Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

### Le recensement, c'est utile à tous

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Il détermine la population officielle de chaque commune. De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. Du nombre d'habitants dépendent également le nombre d'élus au conseil municipal, la détermination du mode de scrutin, le nombre de pharmacies...

Par ailleurs, ouvrir une crèche, installer un commerce, construire des logements ou développer les moyens de transport sont des projets s'appuyant sur la connaissance fine de la population de chaque commune (âge, profession, moyens de transport, conditions de logement...). Enfin, le recensement aide également les professionnels à mieux connaître leurs marchés, et les associations leur public.

En bref, le recensement permet d'ajuster l'action publique aux besoins de la population. C'est pourquoi il est essentiel que chacun y participe !

**Le recensement, c'est simple :** Un agent recenseur recruté par votre mairie se présentera chez vous muni de sa carte officielle. Le recensement de la population est gratuit, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires à remplir qu'il viendra ensuite récupérer à un moment convenu avec vous ou vous pourrez aussi répondre par Internet.

**Les deux agents recenseurs recrutés par votre mairie sont :**

Mado QUINTARD



Amédée GRANDIN



**Merci de leur réserver  
un bon accueil**

## Commune de CHIZÉ - AVAILLES

Décembre 2018



### LE MOT DU MAIRE

Madame Monsieur,

Nous voilà déjà en fin d'année.

2018 a été riche en événements locaux : rénovation de la traversée du bourg, fin du dossier « Croix Blanche », ouverture de commerces modernisés, vente et acquisitions de bâtiments, départs en retraite de personnel communal et de très nombreux autres dossiers.

L'actualité nationale de cette fin d'année démontre combien la vie quotidienne peut parfois être difficile.

L'augmentation de la fiscalité sur la part intercommunale dont nous vous parlions dans le bulletin municipal précédent fait partie de ces difficultés ressenties. Beaucoup parmi vous m'ont interrogé sur les causes de cette augmentation.

Notre commune quant à elle, depuis plusieurs mandats a choisi de stabiliser les taux d'imposition.

Souhaitons que l'Etat qui a rabaissé les dotations financières aux collectivités maintienne désormais le niveau de ces dotations. Sinon comment pourrions-nous financer nos projets ?

Cela est important car d'un côté l'Etat abandonne des missions aux collectivités (exemple : urbanisme), mais n'accompagne pas ces abandons par des financements assortis. L'Etat ferme des perceptions, des maternités, supprime des postes de service public, le monde rural est déshabillé.

La pression monte pour les particuliers comme pour les collectivités. Cela souligne les écarts de niveau de vie entre les différentes « strates » de notre société.

Notre pays est très riche. L'inégale répartition de ses richesses interroge beaucoup, exaspère parfois, elle génère des réactions diverses allant jusqu'à des actes graves.

Où est la violence ? Dans les incendies volontaires, les dégradations de tous genres ?

Que dire de l'écart de revenu entre celui des grands patrons et le salaire de l'ouvrier, est-ce de la douceur de vivre, de l'humanité ?

Comment accepter le recul sur la feuille de paye, la soustraction sur l'aide au logement étudiant ?

Les événements de cette fin d'année naissent de sentiments d'injustice. Les semaines et les mois à venir seront déterminants pour l'avenir de notre pays.

J'espère de tout cœur que l'année 2019 adoucira notre société.

L'ensemble du Conseil Municipal vous souhaite Madame, Monsieur une excellente santé et de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le maire Daniel Barré

PS : l'association des maires ruraux de France met à votre disposition en mairie aux heures d'ouverture un « cahier de doléances »

## BULLETIN MUNICIPAL



### DANS CE NUMÉRO

Personnel communal ....	2
Tabac Presse .....	2
Stationnement dans le bourg de Chizé .....	2
Affouage dans la forêt communale .....	3
La superette .....	3
Démarchages en tous genres .....	3
Déplacements .....	4
Recensement de la population 2019 .....	4





## PERSONNEL COMMUNAL

Messieurs François Souchet et Lionel Martin ont cessé leur fonction de personnel technique de la commune respectivement le 1<sup>er</sup> septembre et le 1<sup>er</sup> novembre dernier.

Le conseil municipal a décidé de réduire ces deux postes à temps plein à 1.4 équivalent temps plein.

La commune de Chizé et la commune de Le Vert ont signé une convention de mise à disposition de personnel : Mr Luneau, employé communal au Vert est mis à disposition de la commune de Chizé pour 40 % d'équivalent temps plein, soit deux jours par semaine.

Cette mutualisation entre nos deux communes est source d'économie pour chacune, elle est aussi source de souplesse.

A Chizé l'équipe technique passe donc de 3 postes à 2,4.

Mi-décembre 2018, la commune de Chizé en collaboration avec le centre de gestion de la fonction publique territoriale recrute un nouvel employé pour le poste à temps plein.

Une bonne part de cet emploi sera consacrée aux espaces verts et fleurissements de la commune.

Plus de 40 candidatures ont été reçues avant la date de clôture. Le recrutement est envisagé pour début 2019.

Le Maire, Daniel Barré



## CHANTIER DU MARAIS

Une seconde tranche de travaux d'évacuation de remblais a été exécutée dernièrement dans le marais communal.

Le but de cette opération est d'augmenter la capacité de la zone tampon : lors de la montée des eaux de La Boutonne, l'eau peut entrer dans la zone, ce qui atténue la montée à l'aval.

Cette opération est soutenue financièrement par l'Agence de l'eau Adour Garonne, le Conseil Départemental des Deux Sèvres et l'APIEEE.

Le Maire, Daniel Barré

## STATIONNEMENT DANS LE BOURG DE CHIZE

Je remercie les automobilistes qui font désormais l'effort de laisser libres les trottoirs.

Toute la traversée du bourg, rénovée, possède un trottoir adapté aux personnes à mobilité réduite, fauteuils, poussettes etc...

Il est donc impératif de le laisser libre en tous temps de jour comme de nuit.

Un arrêté de stationnement est pris en collaboration avec le service routes du département (la route est départementale).

Le respect des piétons a beaucoup progressé, soyons tous vigilants. Je vous en remercie.

Le Maire, Daniel Barré

## AFFOUAGE DANS LA FORET COMMUNALE

Les lots d'affouage en forêt communale sont reportés car les pins ont été vendus à un exploitant forestier. Le code forestier n'autorise pas la présence de deux types d'acheteurs sur un lot (affouagiste et professionnel) car le professionnel est responsable pénalement des délits pouvant être commis sur une coupe. Les lots de bois de chauffage sont conservés pour les années suivantes

Celles et ceux qui souhaitent « faire du bois » peuvent appeler le technicien forestier de l'ONF.

Le prix de vente sur pied au stère en forêt Domaniale de Chizé est identique à celui pratiqué en forêt communale de Chizé : 13.20 € TTC

Le Maire, Daniel Barré

## LA SUPÉRETTE

Le 13 septembre dernier a eu lieu en mairie une réunion qui faisait suite à l'enquête qui s'est déroulée pendant l'été.

Quatre-vingt-onze questionnaires ont été récupérés et exploités. Les résultats de l'enquête ont été présentés devant un parterre de vingt-six personnes, toutes très intéressées par le maintien de la supérette. D'autres n'avaient pu se rendre disponibles pour cette réunion et s'étaient excusés.

Les résultats de l'enquête (disponibles sur le site de la mairie <http://chize.fr/actualites> et sur la Cornuelle du mois d'octobre) montrent une très forte demande en produits frais (principalement légumes et fruits de bonne qualité), de produits locaux et si possible de produits bio. De cette réunion émane une réelle volonté de maintenir la supérette.

La municipalité via l'équipe déléguée met tout en œuvre pour faire avancer le projet et des tractations, dont il faut espérer qu'elles aboutiront de façon positive, sont en cours avec l'enseigne Carrefour pour une reprise en main.

Dans cette attente, l'équipe déléguée lance, avec la propriétaire du fonds, un événement commercial au mois de décembre avant les fêtes de fin d'année.

La Cornuelle relaiera l'information sur les animations et les produits qui seront proposés, avec un effort particulier sur les produits frais, locaux et bio.

La municipalité ainsi que tous les habitants de Chizé et de ses environs intéressés par le maintien de ce commerce ne peuvent que souhaiter un large succès pour cet événement.

Cette opération pourra servir de test afin d'évaluer le comportement des consommateurs par rapport aux résultats de l'enquête.

En effet, si toutes les personnes qui ont souhaité un plus large choix quantitatif et qualitatif de produits frais, de produits locaux et de produits bio font d'ici les fêtes de fin d'année des achats significatifs de ces produits, nous aurons la preuve que la population soutient majoritairement ce commerce local et nous pourrons continuer dans ce sens avec des chances d'aboutir.

La Conseillère chargée du dossier, Brigitte Bastard

## DEMARCHAGES EN TOUS GENRES

Merci à celles et ceux qui m'informent régulièrement de la venue de personnes à leur domicile et qui ont le toupet de déclarer qu'elle viennent de la part de la Mairie, d'EDF, de l'Etat, etc.

Ces pratiques sont men-songères. En aucun cas la mairie n'envoie des démarcheurs chez vous.

La seule visite organisée par la mairie sera celle pour le recensement 2019. Voir article dans ce bulletin.

Vous conservez toujours la totale liberté de ne pas ouvrir votre porte aux démarcheurs.

### Mairie de Chizé

30 rue de l'Hôtel de Ville  
79170 CHIZÉ

Tél : 05 49 04 63 30

Horaires d'ouverture :

Lundi 14h - 17h30

Mardi 14h - 17h30

Mercredi 9h - 12h30

14h - 17h30

Jeudi 14h - 19h00

Vendredi 14h - 17h30



[mairie.chize@wanadoo.fr](mailto:mairie.chize@wanadoo.fr)

## TABAC PRESSE

Le conseil municipal a décidé d'acheter le fonds « tabac presse » détenu par Mr Didier Pui.

Le projet est d'implanter ce commerce dans le local qui sera prochainement libéré par le Crédit Agricole.

La commune recherche un gérant qui assurera le point poste et Tabac presse.

Les candidats sérieux peuvent se présenter à Mr le Maire de Chizé.